

Renseignement généraux

Bureau municipal:

Téléphone : 418-775-8188

Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture

Lundi, mardi :

8h00 à 12h00—13h00 à 17h00

Mercredi : fermé

Jedi: 11h30 à 19h30

Vendredi :

8h00 à 11h00 — 13h00 à 16h00

Personnel:

Directrice générale:

Line Fillion

Employé municipal:

Jonathan Boucher

418-318-4399

Inspecteur en urbanisme:

Michel Lagacé

418-775-8188, les mardis après-midi

Agente en milieu rural

Kathy Laplante

418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188

Séances du conseil:

1^{er} ou 2e mardi du mois à 20H00

Membres du conseil:

Gilles Laflamme

maire

Réjeanne Ouellet

siège N° 1

Marc Desrosiers

siège N° 4

Clémence Lavoie

siège N° 2

François Doré

siège N° 5

Gilbert Rioux

siège N° 3

Bertrand Caron

siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:

Réjeanne Ouellet, présidente

418-775-6324

Association sportive:

Nancy Roy , présidente

418-785-0833

Club des 50 ans +

Nicole D. St-Laurent, présidente

418-775-7319

Défi-Relance:

Marjolaine Fournier, présidente

418-775-9654

Comité d'Économie Sociale

Jacques Blanchette, président

418-785-0797

O.P.P.

Hélène Sergerie

418-775-1979

Comité Jeunesse

Karine Tremblay, présidente

418-775-6029

Comité du patrimoine

Gino Caron, président

418-739--3365

LE MESSAGE

Volume 12 numéro 6

août 2015



BIENTÔT LA RENTRÉE SCOLAIRE

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Exécutif:

À la rédaction, mise en page,
petites annonces, poste, recherche .

Line Fillion, directrice-générale

Informations: 418-775-8188



Dépôt légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec et du Canada

Sommaire

1. Page couverture
2. Exécutif, sommaire
3. Mot de la municipalité,
Date de tombée
4. Club des 50 ans +
5. Association sportive
6. Coffre « Prêt à jouer »
7. Conseil en urbanisme
8. Défi-Relance, Fabrique
9. Anniversaires
10. Comité d'économie sociale
11. Recyclages du plastique agricole
12. Informations générales



**LE BUREAU SERA FER-
MÉ**

**7 septembre :
Fête du travail**

RECYCLAGES DU PLASTIQUE AGRICOLE

Pourquoi ce plastique est problématique ? Au Centre de tri, ce plastique s'il n'est pas propre et exempt de contaminant peut contaminer le reste des matières. De plus, ce plastique peut s'emmêler ce qui demande aux personnels du temps et peut entraîner un arrêt du traitement des matières.

Pour la compagnie qui fait les collectes, les ballots peuvent être lourds et parfois être trop gros empêchant la possibilité de les mettre dans le camion.

Il y a toutefois des façons de faire permettant de faciliter le tout et d'assurer que l'on puisse recycler ce matériel.

Voici les différentes étapes:

1. Nettoyer le plastique ou couper et jeter la partie contaminée.
2. Les agriculteurs peuvent mettre le plastique dans un sac (voire la photo en annexe) ou faire des ballots. L'idéal est de mettre le tout dans le bac bleu. Mais il faut s'assurer que ce soit dans un sac ou en ballot pour éviter que le tout s'emmêle au centre de tri.
3. Ne faites pas les ballots trop gros: Moins de 25 Kg et dites-vous que si le ballot ne rentre pas dans le bac bleu, il ne rentrera pas dans le camion de collecte. Alors il est mieux de faire plusieurs petits ballots qu'un très gros.
4. L'idéal est de mettre le ballot ou le sac dans le bac bleu afin d'éviter que les conducteurs doivent sortir du camion et ainsi augmenter les risques.

COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles soit pour être membre actif du comité, coller des étiquettes sur les pots de salsa et de ketchup ou pour différentes représentation ou on doit vendre des produits.

Si vous êtes intéressé, communiquer avec Jacques Blanchette au 418-730-3939.

Jacques Blanchette, président
Lucille Lauzon, secrétaire-trésorière
Nicole D. St-Laurent, administratrice
Gilles Laflamme, administrateur
François Doré, administrateur
Bertrand Caron, administrateur

MOT DE LA MUNICIPALITÉ

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE 1 SEPTEMBRE 2015 ET
LE 13 OCTOBRE 2015 À 20H00**

BIENVENUE À TOUS

Nous pouvons maintenant récupérer vos huiles usagées au garage municipal. Déposer vos contenants près de la porte d'entrée et notre employé municipal les déposera dans le contenant prévu à cet effet.

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL

Le prochain journal sortira dans le mois d'octobre 2015 si vous avez des articles à faire paraître, faites moi les parvenir soit par courriel : padoue@mitis.qc.ca, ou en personne au 215 rue Beaulieu à Padoue, au moins 2 jours à l'avance.

CLUB DES 50 ANS +

30 MINUTES PAR JOUR POUR UN COEUR SOLIDE

Un plan d'action **SIMPLE** pour une protection à **VIE**

Les 7 agresseurs du coeur: Tabagisme, cholestérol, hypertension, excès de tissu adipeux, syndrome métabolique, stress oxydatif, inflammation chronique.

Les maladies du coeur dans le monde: Dans un monde parfait la maladie coronarienne, qui fait 75000 victimes au Canada, chaque année, ne faucherait pas des gens de 45, 55 ou 65ans. Le coeur ferait bravement son travail et plusieurs dépasseraient l'âge vénérable de 100 ans.

Votre coeur ne devrait pas défaillir, il est capable de durer au minimum 70 ans. Mais trop souvent, ce petit moteur gros comme le poing, cette pompe ingénieuse faite de muscles, de nerfs, de vaisseaux sanguins et de transmetteurs électriques, rend l'âme prématurément, vaincu par nos mauvaises habitudes: tabac, triple cheese burger, l'affalement devant la télé et le stress. La plupart des gens mangent trop et mal et ne font pas assez d'exercices.

Les avantages d'un mode de vie sain et d'une bonne alimentation sont corroborés par des études menées partout dans le monde. Votre vie dépend de la santé de vos artères coronariennes. En faisant quelques changements graduellement, en adoptant un programme d'exercices et de bonne alimentation vous pouvez éliminer tous les agresseurs du coeur et retrouverez votre forme de jeunesse.

Pour en savoir plus et commencer un programme d'exercices, venez vous joindre à nous tous les mercredis soir à 19 h 30, dès le 9 septembre, au gymnase de l'école, pour des sessions de VIE ACTIVE. Au menu: réchauffements, étirements, musculation, routine et chroniques sur la santé. Recettes, motivation et le plaisir est au rendez-vous.

Lucille Lauzon, animatrice Club des 50 + de Padoue 418 785-0797

ANNIVERSAIRES

SEPTEMBRE	OCTOBRE
03 Trudel, Yves	01 Migneault, Dominique
06 Boucher, Denis	02 Ouellet, Jean-Yves
07 Audet, Sylvie	03 Paradis, Jérôme
09 Ouellet, Ulric	03 Desrosiers, Marc
10 Côté, Guylaine	04 Caron, Wilfrid
12 Paradis, Denise	04 Gaudreault, Pascal
13 Boucher, Jonathan	07 Dubé, Frédéric
14 Rousseau, René	08 Béland, Réginald
14 Roy, Nancy	10 Côté, Jeff
14 Sirois, Colette	10 Côté, Aurélien
20 Langlois, Michelle	14 Houle, Caroline
24 Lebeau, Line	17 Caron, Rosaire
24 Lévesque, Diane	20 Deschênes, Juliana
25 Ouellet, Réjeanne	21 Turcotte, Réjean
26 Dubé, Thérèse	21 Thériault, Richard
26 Bourgoin, Simon	21 Savoie, Nicolas
26 Savoie, Léonard	

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à tous les jeunes de la municipalité ainsi qu'aux citoyens et citoyennes dont nous n'avons pas les dates et dont l'anniversaire aura lieu durant ces trois mois.

Toutes nos excuses si nous avons oublié de mentionner des personnes demeurant dans la municipalité depuis longtemps.

Défi- Relance de Padoue

Nous vous invitons à notre prochaine réunion qui aura lieu au bureau municipal le 27 août 2015 à 19.30 hrs.

Ceux qui veulent se joindre à notre comité seront la bienvenue.

Tous ceux qui ont des suggestions de projet innovateur pour notre milieu seront écoutés.

Merci de votre encouragement durant cette année.

Bien à vous,

Marjolaine Fournier, Présidente et de tous le comité.

FABRIQUE

La Fête de la Moisson aura lieu le 19 septembre 2015 après la messe de 19h30. Si vous avez des produits de jardinage ou autres pour notre vente à l'encan, se serait grandement apprécié. Des billets (5 prix à gagner) seront bientôt en vente auprès des marguilliers.

Merci de votre encouragement.

Le Conseil de Fabrique

ASSOCIATION SPORTIVE

26 Septembre 2015:

Inauguration du terrain de balle

Tournoi de balle dans la journée

Feu de joie et musique avec Guillaume Lavoie

Vente de hot-dogs durant la journée et pour le souper

Surveillez notre publicité

9 Octobre 2015

Assemblée générale annuelle

Au centre des Loisirs

À 20:00 heures

Café et léger gouter après la réunion

COFFRE PRÊT À JOUER



UN COFFRE PRÊT À JOUER ! À PADOUE

Le regroupement de partenaires de La Mitis en Forme et en Santé et les municipalités de La Mitis souhaitent inciter la communauté à la pratique spontanée d'activités récréatives extérieures par la mise en place de coffres *Prêt à jouer!*. Ces coffres permettront en tout temps l'accès gratuit à des équipements récréatifs dans un espace accessible. Cette démarche vise à encourager les enfants, les adolescents, les familles, les aînés et tous les citoyens à adopter un mode de vie physiquement actif.

Le coffre *Prêt à jouer!*, que l'on appelle aussi boîte spontanée, est accessible 24 heures par jour, 365 jours par année. Que peut-on retrouver dans cette boîte? Des ballons, des cônes, des frisbees, des gants de baseball, des jeux de pétanque, des bâtons de hockey, des « crazy carpet », etc. Le but est de mettre à la disposition des gens des jeux et accessoires qu'ils peuvent utiliser seuls ou en groupe.

À noter que les accessoires varient d'une municipalité à l'autre, allez-faire un tour pour voir le matériel disponible dans votre secteur!

Emplacement du coffre à la municipalité de Padoue :

Près de l'école, coté stationnement

Au Centre des Loisirs, près de la patinoire

Conseils :

- Sélectionner le matériel souhaité dans le coffre
- Jouer en respectant le matériel prêté
- Remettre le matériel à sa place après usage afin que d'autres personnes puissent en bénéficier à leur tour.

Suggestions, idées?

Vous êtes intéressé par ce projet? Vous avez des suggestions, des idées de matériel, d'emplacement, vous aimeriez vous impliquer dans ce projet communautaire, vous pouvez contacter Line Fillion au 418-775-8188 ou par courriel à padoue@mitis.qc.ca

Maintenant que vous avez toutes les informations,

Êtes-vous Prêt à jouer?

URBANISME

Vous avez un projet de construction, de rénovation ? Sachez que la majorité des travaux nécessite un permis. Pour en faire la demande, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet disponible au bureau municipal. Vous devez également fournir les documents nécessaires au traitement de votre demande, le cas échéant.

Si vous effectuez des travaux sans permis, des amendes pénales peuvent vous être imposées selon les modalités suivantes :

Contrevenant	Première infraction	Récidive
Personne physique (individu)	500 \$	1000 \$
Personne morale (société)	1000 \$	2000 \$